



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Rennes, le 16/01/2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RN 176 : TRAVAUX SUR L'ÉCHANGEUR DE LA VILLE-ÈS-NONAIIS POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE CIRCULATION

Déviations prévues dans le cadre de la fermeture de la RN176 dans le secteur du pont Chateaubriand le 30 janvier 2025

Des travaux ont débuté mi-janvier sur l'échangeur de la RD366 à La Ville-Ès-Nonais. Ils visent à compléter l'échangeur de 2 nouvelles bretelles avec giratoires pour améliorer l'accès à la RN176 vers l'ouest depuis La Ville-Ès-Nonais et Port Saint-Jean.

Ces travaux se feront principalement en maintenant les circulations sur la RD366 et sur la RN 176. Une fermeture ponctuelle de la RN 176 dans le sens Dinan → Dol de Bretagne entre les échangeurs de la Grignardais et de la Chênaie est prévue le 30 janvier de 9h00 à 17h00 (sous réserve des conditions météorologiques). Une déviation sera mise en place.

- **Contexte et objectifs des travaux réalisés**

A ce jour, les usagers en provenance de la RN176 depuis l'Ouest et souhaitant se rendre à La Ville-Ès-Nonais, ou réciproquement, sont obligés de traverser intégralement les villages de Port Saint-Hubert et Port Saint-Jean. Cette traversée se fait via la RD 366 dont certains secteurs présentent des rétrécissements notables et des interfaces ponctuellement délicates entre le flux routier et les autres usagers comme les piétons et les cyclistes.

Afin de faciliter l'accès à la RN176, de limiter la circulation dans Port Saint-Hubert et de faciliter les futures phases de travaux de réhabilitation du Pont Saint-Hubert, il a été convenu par les services de l'État et le Département d'Ille-et-Vilaine, de compléter l'échangeur par deux bretelles orientées vers l'Ouest.

Le financement de ce projet, d'un montant de **3 millions d'euros**, a été inscrit dans le volet Mobilités du Contrat de Plan Etat-Région 2021-2027 signé cet été. **L'État prend en charge 60 % de ce financement et le Département 40 %.**

Des travaux préparatoires, notamment le défrichage des futures zones d'implantation des bretelles ou le déplacement de réseaux, ont débuté mi-janvier. Les travaux routiers suivront début février avec pour **objectif une mise en service à l'été 2025**, permettant ainsi au Département d'Ille-et-Vilaine de lancer les travaux de rénovation du Pont Saint-Hubert en septembre 2025. Des ouvrages connexes seront également réalisés comme un bassin de traitement des eaux de chaussées ou le prolongement de la file de glissière métallique en terre-plein central de la RN176.

- **Implication sur la circulation**

Une part importante de ces travaux se fera en maintenant la circulation sur les différents axes routiers concernés.

Ces travaux nécessiteront des **fermetures temporaires et successives** de certaines infrastructures (bretelles de l'échangeur, RN 176, RD 366). Des déviations seront mises en place et les usagers en seront informés en amont.

Pour leur sécurité et celle des travailleurs qui réalisent le chantier, les usagers de la route sont invités à faire preuve de vigilance pendant toute la durée des travaux, au regard notamment :

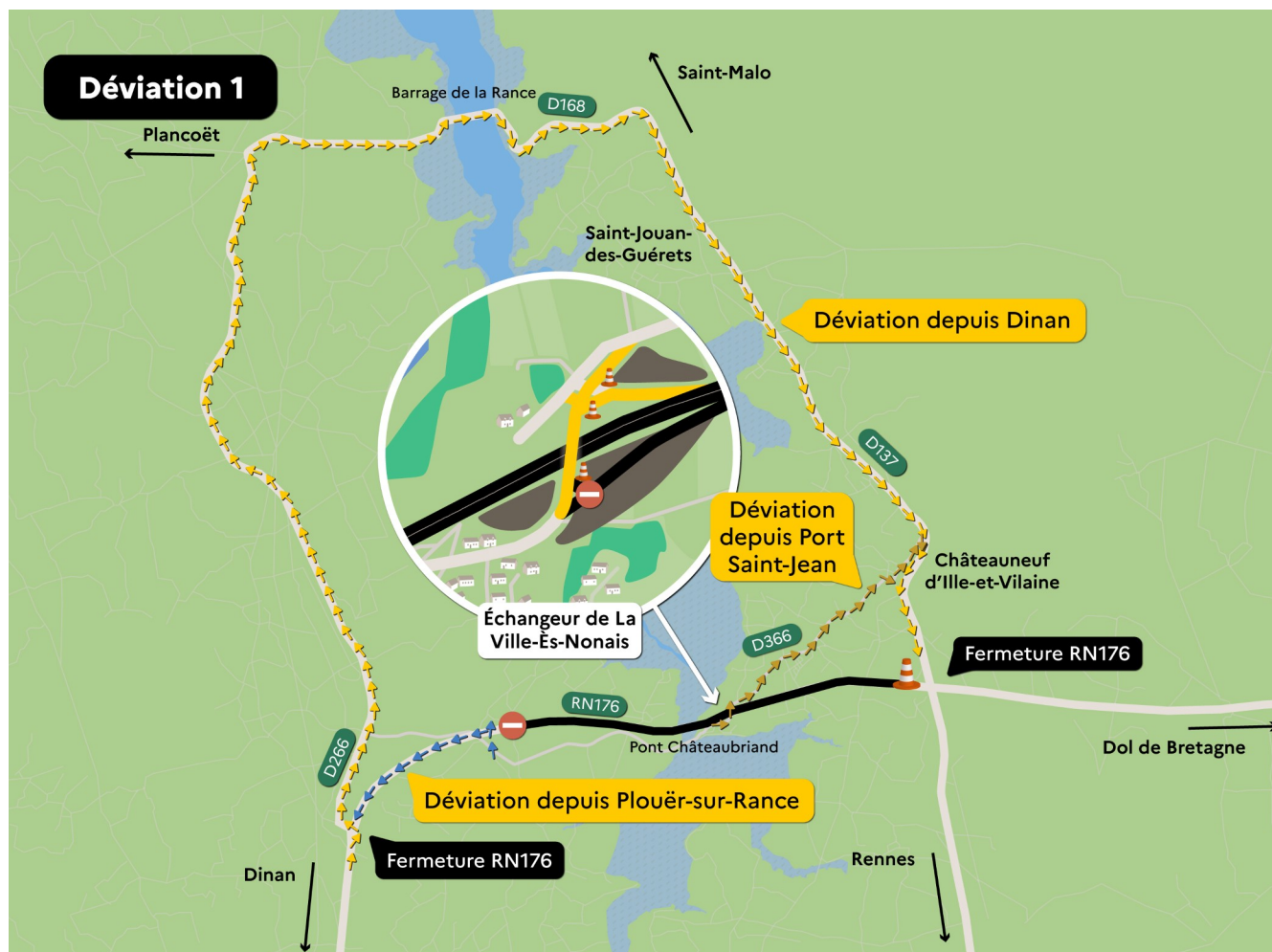
- des modifications successives de la signalisation temporaire,
- de la présence ponctuelle d'engins de chantier sur la RD366,
- de la présence potentielle de débris ou de terre sur la chaussée, pouvant la rendre glissante ;
- de la présence de chantiers aux abords de la route.

• Fermeture de la RN176 le 30 janvier 2025– Déviation mise en place

Pour assurer la sécurité des usagers de la route et entreprises intervenant sur le chantier, des séparateurs modulaires de voie en béton doivent être installés sur la RN176. Pour cela, **la RN176 sera fermée le 30 janvier de 9h à 17h dans le sens Dinan → Dol de Bretagne entre les échangeurs de la Grignardais et de la Chênaie.**

Cette période de fermeture pourra être modifiée en fonction des conditions météorologiques, les usagers en seront informés en amont le cas échéant.

La déviation présentée ci-dessous sera mise en place pendant toute la période de fermeture. À noter que tous les véhicules devront emprunter le barrage pour la traversée de la Rance.



Contacts presse :

Préfecture de la région Bretagne et d'Ille-et-Vilaine :

Pôle communication - Tél : 02 21 86 20 71 - pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Département d'Ille-et-Vilaine :

Service presse - Tél. : 02 99 02 35 90 - Mél : presse@ille-et-vilaine.fr